

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 46

Artikel: [Rapport sur le choléra]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178210>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cord sur un point : c'est que pour ne pas avoir le choléra, il faut se bien porter. De là un régime qui n'a rien d'oppressif : se bien vêtir, se nourrir confortablement, et ne pas faire de folies au *water closet*. Je suis bien fâché de vous introduire dans un endroit où la vie privée devrait être murée ; mais je suis obligé de vous dire, dans l'intérêt de votre salut en ce monde, que la moindre dissimulation sur la façon dont se comportent vos entrailles peut vous conduire tout droit à la période algide ; tandis que, en vous surveillant sévèrement de ce côté-là, vous aurez de très-grandes chances d'en être quitte pour un avertissement sans frais, quelque chose comme un « communiqué. »

» Donc, puisqu'il s'agit de se bien porter, appliquons-nous :

» L'hygiène est active et passive.

» Je crois d'abord qu'il faut s'abstenir de l'absinthe, des émotions fortes, des drames en vingt-quatre tableaux, du melon, des duels et des jeux de hasard. Pour les femmes, me dit mon médecin, vous pouvez continuer à les aimer, mais sans passion, tranquillement, et bourgeoisement, comme si vous étiez marié. Si vous aviez une de ces folles maîtresses qui chantent des romances langoureusement au lieu d'étudier la cote de la Bourse, défaites-vous-en ; rien n'est plus malsain.

» Maintenant, je n'ai pas besoin de vous recommander d'avoir un bel appartement, bon feu, chère délicate et saine, de vieux vins et de vieux amis. Avec cela, vous pouvez narguer tous les fléaux. Le mal est que cette hygiène, qui est à la portée de toutes les intelligences, n'est pas à la portée de toutes les bourses.

» Je crois, au surplus, que pour combattre les influences malignes, il faudrait reprendre les choses de plus haut et de plus loin, et refaire le tempérament parisien, tellement débilité que, quand la mort s'approche, elle n'a qu'à souffler sur son homme pour le renverser. Cet état d'affaïssement a deux ou trois noms très savants : anémie, diabète, albuminurie, etc., etc. Quand le cas n'est pas très caractérisé, on vous dit tout simplement que vous avez « un affaiblissement des centres nerveux. » J'espère que c'est clair. On sait à quoi s'en tenir et on est content. J'ai un ami que j'ai connu, pendant une année entière, très perplexe : il avait toutes sortes d'accidents qu'il ne savait à quoi attribuer. Je l'ai rencontré récemment tout joyeux et tout épanoui. « Eh bien ! mon cher, m'a-t-il dit, j'avais tort de m'inquiéter : j'avais tout bêtement « un affaiblissement des centres nerveux. » J'ai compris, à ses explications, que cela n'avait aucun sens pour lui, mais il était ravi de n'avoir pas une maladie définie. Le meilleur médecin est celui qui a de l'autorité sur nous, et qui sait nous imposer une conviction optimiste. Un autre monomanie me disait un jour. « Je n'aime pas le docteur A... ; quand je sortais de chez lui, je n'étais bon qu'à me mettre au lit. J'ai vu depuis le docteur B..., qui connaît bien mieux mon tempérament ; il m'a dit : « Vous êtes un sensitive ; le système nerveux est telle-

ment surexcité chez vous que la moindre impression donne une commotion violente à tout l'organisme. Soignez-vous : allez au spectacle, promenez-vous en voiture, recherchez les sociétés agréables, les causeries délicates, et n'ayez jamais que des pensées couleur de rose. — Je me suis mis à ce régime et je m'en trouve admirablement. » Je ne sais pas si ce médecin-là est un grand savant, mais je suis sûr que c'est un grand philosophe.

» L'illustre Tronchin a dit en mourant : « Je laisse après moi deux grands médecins : l'exercice et la diète. » C'est par ces deux endroits que nous nous négligeons le plus. Le régime animal, en ce temps-ci, est un défi jeté à la nature : le matin, un repas généralement insuffisant ; le soir, une absorption gloutonne de viandes, dénaturées par les raffinements de la chimie culinaire ; quelquefois le souper au buffet de l'ambassade, ou dans un cabinet du Café Anglais ; du sommeil quand le soleil est déjà haut à l'horizon, et des veillées prolongées jusqu'à l'heure où l'on éteint le gaz. Voilà pour la *bête*, comme disait Xavier de Maistre. Ajoutez à cela les agitations cérébrales : le malaise de tant de situations faussées par les mœurs de ce temps-ci ; la fortune faite et dé faite en vingt-quatre heures à la Bourse, le baccarat, le lansquenet, les avidités trompées, les ambitions déçues, les amis et les maîtresses de pacotiles. Si vous traversez tout cela avec un estomac sain, un cœur calme et une tête solide, c'est que vous avez été bâti par les Romains. »

Le ministre des affaires étrangères et le ministre de l'agriculture et du commerce viennent d'adresser à l'empereur des Français, au sujet du choléra, un rapport très intéressant auquel nous empruntons les passages suivants :

« Les renseignements recueillis par les agents consulaires et confirmés par les rapports unanimes des médecins prouvent jusqu'à l'évidence que l'épidémie a été importée en Egypte par les pèlerins revenant de la Mecque et de Djeddah. Or, il est avéré que le choléra existe chaque année parmi les caravanes de Musulmans arrivant dans ces villes saintes, après des fatigues et des privations de toute nature qui les rendent plus accessibles à la maladie.

» Cette prédisposition est singulièrement favorisée par l'état dans lequel vivent ces multitudes campant en plein air, exposées à une chaleur torride et à l'influence des miasmes pestilentiels que répandent des amas d'immondices et les dépouilles putréfiées d'animaux offerts en sacrifices propitiatoires. Ces causes permanentes d'infection ont été encore plus actives cette année, par suite de certains faits qui peuvent se reproduire, et que nous croyons devoir signaler à l'attention de Votre Majesté.

» D'une part, l'affluence des pèlerins rassemblés à la Mecque pour le kourbanbeïram (fêtes des sacrifices)

a été, par une circonstance particulière du rite musulman, beaucoup plus considérable que les années précédentes. On n'évalue pas à moins de 200,000 le nombre des individus de tout âge et de tout sexe venus des divers pays mahométans pour accomplir les cérémonies consacrées; et le chiffre des moutons et chameaux égorgés, dont les débris restent abandonnés sur le sol, dépasse un million. Il n'est pas étonnant que cette agglomération d'êtres humains, et cette énorme quantité de substances animales en décomposition, aient développé dans des proportions exceptionnelles les conditions d'insalubrité que rencontrent habituellement les pèlerins.

» D'un autre côté, il est à remarquer qu'autrefois le mouvement principal du pèlerinage s'effectuait par la voie de terre, et que la traversée du désert contribuait à améliorer l'état hygiénique des caravanes en isolant et dissipant les éléments morbides qu'elles transportaient. Aujourd'hui, grâce à la facilité et aux ressources de la navigation à vapeur, c'est par mer, et dans un très-court espace de temps, que s'accomplissent en majeure partie ces voyages, à l'aide de paquebots sur lesquels s'entassent par milliers les musulmans de toute nationalité. Cette accumulation, ainsi que la brièveté du trajet, est certainement une des causes qui contribuent le plus au développement de foyers épidémiques. — On comprend combien il importe que l'état sanitaire à bord des paquebots ne puisse être dissimulé, soit par le commandant de ces bâtiments, soit par les autorités qui prononcent l'admission en libre pratique. Il est permis de penser que si un régime d'observation et de surveillance avait existé au point de départ, et si des rapports exacts sur les cas de maladie survenus pendant les traversées avaient sollicité à temps la vigilance des intendances locales, on aurait pu éteindre ou isoler les foyers d'infection dont le rayonnement s'est successivement étendu à la Syrie, aux côtes de l'Asie Mineure et à une partie de l'Europe méridionale. — Il y aurait une véritable opportunité à provoquer la réunion, dans un bref délai, d'une conférence diplomatique où seraient représentées les puissances intéressées aux réformes que réclame l'organisation sanitaire en Orient. Les membres de cette conférence auraient particulièrement à examiner s'il ne serait pas nécessaire de constituer, aux points de départ et d'arrivée des pèlerins revenant de la Mecque, c'est-à-dire à Djeddah et à Suez, des administrations sanitaires ayant un caractère international qui assurât leur indépendance et donnât à leur contrôle toutes les garanties possibles de loyale impartialité.

— On lit au tome second des *Mémoires du docteur Antommarchi*, édition de Bruxelles, 1825, page 257 :
« Il (*Hudson*, le géolier de l'île de *Sainte Hélène*) voulait s'assurer par lui-même que Napoléon était bien mort, que le corps qu'il voyait était bien celui de l'empereur. Il demandait aussi qu'on procédât à l'ouverture du cadavre, mais je lui observai qu'il y avait

trop peu de temps qu'il était sans vie; il n'insista pas. « Vous m'avez fait demander du plâtre pour prendre le masque du défunt; un de mes chirurgiens est fort habile dans ces sortes d'opérations, il vous aidera. » Je remerciai son Excellence; le moulage est une chose si facile que je pouvais me passer d'aide. Mais je manquais de plâtre; Madame Bertrand n'avait reçu, malgré ses instances, qu'une espèce de chaux. Je ne savais comment faire, lorsque le docteur Burton nous indiqua un gisement où se trouvait du gypse. Le contre-amiral donna aussitôt des ordres, une chaloupe mit à la mer et rapporta quelques heures après des fragments qu'on fit calciner. J'avais du plâtre, je moulai la figure et procédai à l'autopise. »

Suit un détail minutieux des dimensions du cadavre et particulièrement de la tête.

Le docteur *Antommarchi* avait donc le moule de la tête de l'empereur, et, rentré en France, il lui était facile de la couler en bronze. Mais il paraît que soit sous Louis XVIII, soit sous Charles X, il n'osa pas ou ne put réaliser son projet, et ce n'est qu'en 1833, sous le gouvernement constitutionnel de Louis-Philippe, qu'il le mit à exécution.

Trois exemplaires furent coulés; paraît-il et au quatrième le moule se brisa ou fut brisé.

Ce buste, en bronze, porte sur le côté droit, au bas du cou, la signature D^r F. ANTOMMARCHI; du côté gauche FONDU PAR L. RICHARD ET QUESNIL, A PARIS. Tout au bas, et au milieu, est un médaillon portant la tête de l'empereur couronnée de laurier, avec cette inscription; au-dessus: NAPOLÉON, EMPEREUR ET ROI; au-dessous: SOUSCRIPTION DU D^r ANTOMMARCHI, 1833.

On assure qu'un des exemplaires de ce buste a été rapporté d'Italie et appartient actuellement à la *bibliothèque impériale* de Paris, et qu'un second est à Londres; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y en a un qui est la propriété de M. le colonel fédéral *Adrien Veillard*, à Aigle, et que l'honorable colonel est assez aimable pour le faire voir aux amateurs. Un docteur-médecin en a pris les mesures et les a confrontées avec celles indiquées par le docteur Antommarchi, et il les a trouvées exactes. De plus, on y retrouve exactement l'expression de la figure, telle que l'a dépeinte le médecin de l'empereur.

Nous conseillons aux amateurs d'œuvres d'art de mettre à contribution la complaisance de M. le colonel Veillard. (*Messageur des Alpes*).

Nous avons renvoyé au prochain numéro la suite de notre feuilleton, sur *Bernard de Menthon*, pour faire place à l'intéressant article de M. le professeur Nessler, sur le tableau de notre illustre compatriote Gleyre.

L. MONNET; — S. CUÉNOUD.